



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5217

Programmation Projet Educatif Territorial (PEdT) temps scolaire - Attribution des séjours classes transplantées de janvier à juin 2020 et inscriptions budgétaires

Direction de l'Education

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5217 - PROGRAMMATION PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) TEMPS SCOLAIRE - ATTRIBUTION DES SEJOURS CLASSES TRANSPLANTEES DE JANVIER A JUIN 2020 ET INSCRIPTIONS BUDGETAIRES (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de son Projet Educatif Territorial (PEdT), la Ville de Lyon a mis en place dès 2003 un dispositif de soutien financier aux départs en classes transplantées pour les écoles élémentaires publiques de la Ville de Lyon.

Encourager le départ en classe transplantée s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet Educatif Territorial lyonnais dans la mesure où ces séjours permettent :

- de vivre la classe différemment et d'encourager le développement de l'autonomie et l'apprentissage du vivre ensemble ;
- de contribuer à l'ouverture et à l'épanouissement de l'enfant par la découverte, dans le cadre d'un temps fort, d'un milieu autre que celui où il vit ;
- d'encourager une approche plus transversale des apprentissages centrée notamment sur l'expérimentation et la manipulation.

Le projet de classe transplantée s'inscrit dans le projet d'école et s'intègre au projet pédagogique porté par l'enseignant de la classe.

Le dispositif de soutien financier, proposé par la Ville de Lyon, offre trois possibilités de départs en classes transplantées selon des modalités différentes :

- séjour de 2 à 5 jours en séjours « libres » selon les projets élaborés par les enseignants ;
- séjour de 2 ou 3 jours sur la péniche pour un séjour de découverte de l'environnement aquatique et du patrimoine des berges ;
- classes sciences sur 2 jours sans nuitée sur le site d'Ebulliscience dans le 8ème arrondissement.

Ces classes sciences sont organisées par l'association « Ebulliscience » dans le cadre d'un marché public d'un montant de 78 000 € par an.

Elles ont pour objectif de sensibiliser les enfants aux sciences et techniques.

Il est à noter que, pour les classes transplantées avec des nuitées, une indemnité est accordée aux enseignants et versée sous forme de vacances à hauteur de 20 € par jour.

Pour mémoire, le Conseil municipal a attribué les classes transplantées concernant la période septembre 2019/décembre 2019 lors des séances du 23 septembre et du 18 novembre 2019, dans le cadre de la programmation PEdT Temps Scolaire 2019/2020.

Ces attributions permettent le départ d'environ 1500 enfants selon la répartition suivante :

- 30 classes en séjours libres pour un montant de 62 100 € de subventions et 2 920 € de vacances ;
- 7 classes péniche pour un montant de 12 000 € de subventions et 380 € de vacances ;
- 23 classes sciences.

La présente délibération vise à attribuer les classes transplantées pour la période janvier 2020/juin 2020.

1. Les classes découvertes (séjours avec nuitées) : séjours péniches et séjours libres

Pour la période de janvier à juin 2020, 119 classes transplantées supplémentaires seront financées pour permettre le départ d'environ 2 975 enfants, selon la répartition suivante :

- 111 classes en séjours libres (tableau n°1), pour montant de 242 200 € de subventions et 9 660 € de vacances ;
- 8 classes péniche (tableau n°2) pour un montant de 16 500 € de subventions et 440 € de vacances.

Tableau n° 1 : Attributions séjours libres janvier-juin 2020 (subventions et vacances)

Lieu action code postal	Ecoles (coopératives scolaires)	Titre action	Nombre de classes accordées cycle 2	Nombre de classes accordées cycle 3	Nombre de jours	Subventions Attribuées	Vacances Attribuées	Code tiers
69001	Elémentaire Aveyron	Classe découverte CM2		3	5	4 500	300	UN0316
69001	Groupe Scolaire (GS) Michel Servet	Classe Découverte nature		4	5	4 400	400	PA0467
69001	GS Tables Claudiennes	Arts et nature / Orientation		2	5	4 400	200	OC0201
69002	Elémentaire Alix	Classe découverte	3		5	6 600	300	AS0569
69002	Elémentaire Condé	Le volcanisme en Auvergne		2	5	4 400	200	AS0450
69002	GS Germaine Tillion	Classe ski		1	5	2 800	100	031467
69003	Elémentaire Anatole France	Classe découverte	2		4	4 400	160	AS0485
69003	Elémentaire Condorcet	Ensemble en classe découverte	2	2	5	8 800	400	OC0204
69003	Elémentaire Jules Verne	Classe découverte	3		4	6 600	240	AS0439
69003	Elémentaire Mazonod	Découverte milieu montagnard	3		4	6 600	240	AS0455

Lieu action code postal	Ecoles concernées (coopératives scolaires)	Titre action	Nombre de classes accordées cycle 2	Nombre de classes accordées cycle 3	Nombre de jours	Subventions Attribuées	Vacations Attribuées	Code tiers
69003	Elémentaire Meynis	“Classe nature au printemps” à Notre Dame du pré	4		4	8 800	320	OC0302
69003	Elémentaire Meynis	Classe découverte cycle 2	4		5	8 800	400	OC0302
69003	Elémentaire Nové Jossierand	Paris, capitale de la culture et des arts		1	3	2 200	60	UN0218
69003	Elémentaire Rebatel	Classe découverte		2	3	4 400	120	012162
69003	GS Léon Jouhaux	Classe Mer	3		5	8 400	300	JO0415
69003	GS Louise - Viala	Séjour libre Delamotte		1	5	1 500	100	AS0453
69003	GS Louise - Viala	Séjour libre Devillard		1	5	1 500	100	AS0453
69003	GS Montbrillant	Classe découverte nature et environnement	2		5	4 400	200	005426
69004	Elémentaire cdt Arnaud	Biodiversité du milieu montagnard		3	5	4 500	300	OC0205
69004	Elémentaire Jean de la Fontaine	Classes découverte CM2				1 800		EC0245
69005	Elémentaire Ferdinand Buisson	Volcans et patrimoine		2	4	4 400	160	023353
69005	Elémentaire Joliot -Curie	American village		2	5	5 600	200	JO0222
69006	Elémentaire Jean Racine	Découverte de la faune et de la flore de moyenne montagne	3		3	4 500	180	040404
69006	Elémentaire Jean Rostand	L'éco-citoyenneté et le développement durable	1	1	5	3 000	200	OC0207

Lieu action code postal	Ecoles concernées (coopératives scolaires)	Titre action	Nombre de classes accordées cycle 2	Nombre de classes accordées cycle 3	Nombre de jours	Subventions Attribuées	Vacations Attribuées	Code tiers
69006	Elémentaire Jean Rostand	Protection des milieux naturels, sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable.	1	1	5	3 000	200	OC0207
69006	GS Créqui	Classe découverte	2		3	3 000	120	043702
69006	GS Créqui	Classe Paris		1	3	1 500	60	043702
69007	Ecole internationale	Nos voisins transalpins		2	4	3 000	160	OC0221
69007	Elémentaire Cavenne	A la poursuite de l'eau, de Cavenne au Frioul	3	2	4	9 500	400	AS0702
69007	Elémentaire Marc Bloch	Découverte de la biodiversité en milieu montagnard	2		5	4 400	200	AS0459
69007	GS Berthelot	Un écosystème : la forêt		1	5	2 200	100	OC0313
69007	GS Chavant	Contes et légendes	2		4	3 000	160	CO0217
69008	Elémentaire Alain Fournier	Classe verte	3		5	12 000	300	AS0461
69008	Elémentaire Charles Péguy	Classe verte		2	5	8 000	200	AS0154
69008	Elémentaire Edouard Herriot	Immersion naturelle dans le Vercors	2	2	5	11 200	400	012165
69008	Elémentaire Jean Mermoz	Classe de neige	1	1	4	8 000	160	AS0570
69008	Elémentaire Louis Pasteur	Classe découverte	1	1	4	8 000	160	OC0210

Lieu action code postal	Ecoles concernées (coopératives scolaires)	Titre action	Nombre de classes accordées cycle 2	Nombre de classes accordées cycle 3	Nombre de jours	Subventions Attribuées	Vacations Attribuées	Code tiers
69008	Elémentaire Philibert Delorme	Classe découverte	7		3	9 800	420	SE0202
69008	GS John Kennedy	Multi-sports, nature et éco-citoyenneté	2	1	5	8 400	300	OC0236
69008	GS Lumière	Patrimoine méditerranéen land art	2		5	3 000	200	OC0322
69009	Elémentaire Audrey Hepburn	Classe découverte nature	3		4	8 400	240	OC0211
69009	Elémentaire Jean Zay	A la découverte de la faune et de la flore montagnarde	5		3	7 500	300	OC0554
69009	Elémentaire Les Dahlias	Classe découverte	1	1	5	8 000	200	CP0203
69009	GS Les Grillons	Classe patrimoine méditerranéen	2		5	3 000	200	OC0299

Tableau n° 2 : Attributions séjours péniche janvier-juin 2020 (subventions et vacations)

Lieu action Code postal	Ecoles concernées (coopératives scolaires)	Type d'action	Nombre de classes cycle 3	Nombre de jours	Subventions Attribuées	Vacations Attribuées	Code tiers
69005	Elémentaire Diderot	Classe Péniche	2	3	4 500	120	AM0242
69005	Elémentaire Les Gémeaux	Classe Péniche	2	3	4 500	120	AS0441
69007	Elémentaire Aristide Briand	Classe Péniche	2	3	4 500	120	UN0225
69008	Groupe Scolaire Marie Bordas	Classe Péniche	2	2	3 000	80	OC0319

2. Attributions des classes sciences (marché public)

A titre d'information, vous trouverez dans le tableau n°3, les 38 classes retenues pour bénéficier d'une classe sciences sur la période de janvier à juin 2020.

Tableau n° 3 : Attributions classes sciences janvier-juin 2020

Lieu action Code postal	Ecoles concernées	Titre action	Période classe découvertes	Nombre de classes accordées cycle 2	Nombre de classes accordées cycle 3
69001	Elémentaire Aveyron	Classe Sciences	période 2	2	
69003	Groupe Scolaire (GS) Léon Jouhaux	Classe Sciences	période 2	2	
69003	GS Louise - Viala	Classe Sciences	période 2	2	
69004	Elémentaire Joseph Cornier	Classe Sciences	période 2	3	
69005	Elémentaire Ferdinand Buisson	Classe Sciences	période 2	1	
69005	Elémentaire Jean Gerson	Classe Sciences	période 2	1	
69006	Elémentaire Antoine Rémond	Classe Sciences	période 2		2
69006	Elémentaire Jean Rostand	Classe Sciences	période 2		2
69007	Elémentaire Marc Bloch	Classe Sciences	période 2		4
69007	GS Julie-Victoire Daubié	Classe Sciences	période 2	2	
69008	Elémentaire Alain Fournier	Classe Sciences	période 2	3	
69008	Elémentaire Jean Macé	Classe Sciences	période 2		3
69008	Elémentaire Jean Mermoz	Classe Sciences	période 2	3	
69008	GS Louis Pergaud	Classe Sciences	période 2	2	
69008	GS Simone Signoret	Classe Sciences	période 2		2
69009	GS Antonin Laborde	Classe Sciences	période 2		1
69009	GS Les Anémones	Classe Sciences	période 2	2	
69009	GS Les Géraniums	Classe Sciences	période 2	1	

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- La programmation des classes transplantées de janvier à juin 2020 est approuvée.
- 2- Les dépenses des subventions pour les classes transplantées seront financées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2020 (sous réserve du vote du BP 2020) selon les modalités suivantes : séjours libres pour un montant de 242 200€ (tableau n°1) programme PROJEDU, opération TEMSCOL, ligne 44440, ART 6574, fonction 255 ; séjours péniche pour un montant de 16 500 € (tableau n°2) programme PROJEDU, opération TEMSCOL, ligne 44441, ART 6574, fonction 255.
- 3- Une indemnité est accordée aux enseignants accompagnateurs (pour les séjours libres et péniches) et versée sous forme de vacances à hauteur de 20 € par jour.
- 4- Les dépenses des vacances seront financées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2020 (sous réserve du vote du BP 2020) selon les modalités suivantes : les vacances, d'un montant total de 10 100 € correspondant aux indemnités enseignants, seront prélevées sur le programme PROJEDU, opération VACATPEL.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL